



COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES (CDTIS)

CONTROLES :

VEIGY Stade Municipal 2 NNI 742930102 Eclairage le 01/03/22
VIUZ en SALLAZ Stade Municipal 1 NNI 743110101 Terrain le 02/03/22
VIUZ en SALLAZ Stade Municipal 1 NNI 743110101 Eclairage le 04/03/22
LA BALME de SILLINGY Stade E. Sylvestre NNI 740260102 Eclairage le 08/03/22
CHAVANOD Stade Municipal 2 NNI 740670102 Eclairage le 08/03/22
St JULIEN en GENEVOIS Stade des Burgondes 2 NNI 742430102 Eclairage le 21/03/22
GEX Stade de Chauvilly NNI 11730101 Eclairage le 22/03/22
FERNEY-VOLTAIRE Stade COSEC 2 NNI 11600102 Terrain le 22/03/22
FAVERGES Stade du Clos Madrid NNI 741230201 Terrain le 23/03/22
FAVERGES Stade J.CARQUEX NNI 741230101 Eclairage le 23/03/22
THORENS Complexe Sportif J.COULON 1 NNI 742820101 Eclairage le 30/03/22

CLASSEMENTS

PV CFTIS N°7

MENTHON ST BERNARD - STADE JEAN DUTOUR - NNI 741760102

Cette installation était classée en Niveau T7 SYN jusqu'au 16/09/2021.

La C.F.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de changement de classement en Niveau T5 SYN et des documents transmis :

Elle note ne pas être en possession d'un Arrêté d'Ouverture au Public ou d'une Attestation Administrative de Capacité reprenant les capacités actuelles.

Au regard des éléments transmis et des dimensions de l'aire de jeu et la surface des vestiaires, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T6 SYN jusqu'au 16/09/2031, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2022.

PV CRTIS N°8

ARGONAY Stade ZAPPELLI 1 - NNI N° 740190101.

Cette installation était classée niveau T5 jusqu'au 02/02/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de la mairie, en date du 08/03/2022 et des documents suivants :

- Rapport de visite du 02/09/2021, de Monsieur Alain ROSSET, Président de la CDTIS du district HSPG.
- AOP du 08/03/2022.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS de la LAuRAFoot propose de confirmer le classement de cette installation en **niveau T5, jusqu'au 02/02/2030.**

BALLAISON Stade du CHATEAU DE THENIERES - NNI N° 740250101.

Cette installation, mise en service en 2008, était classée niveau T4 jusqu'au 22/09/2018.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de la mairie, en date du 25/03/2021 et des documents suivants :

- Rapport de visite du 25/03/2021, de Monsieur Alain ROSSET, Président de la CDTIS du district HSPG
- AOP du 20/10/2007



- Plan des vestiaires
- Plan de l'aire de jeu.

La commission acte l'absence de tests in Situ, à l'échéance des 10 ans, pour l'installation, mise en service en 2008.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS de la LAuRAFoot propose de confirmer le classement de cette installation **en niveau T4, jusqu'au 22/09/2028.**

SAINT JULIEN EN GENEVOIS Stade DES BURGONDES 2 - NNI N°742430102.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial, des résultats obtenus lors de la visite de Monsieur Alain ROSSET, le **21/03/2022**, ainsi que de l'étude d'éclairage.

Une étude photométrique en date du 28/05/2021.

- Dimension de l'aire de jeu : 105 m x 68 m
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts symétrique
- Hauteur minimum de feu : 18 m
- / ligne de buts 17.5m, / de touche 6 m
- Nombre total de projecteurs : projecteurs LED, puissance 18 Kw
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 46.9
- FR 0.2
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 194 Lux
- U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0.53
- U2h calculé (Eh min/Eh Moy) : 0.78

Résultats obtenus lors de la visite :

Eclairage moyen : 174 lux

Uniformité : 0,71

Mini / maxi : 0,45

La commission classe l'éclairage **au niveau E6 (règlement juillet 2021)**, jusqu'à l'échéance du **21/03/2026.**

CHAVANOD Stade MUNICIPAL 2 - NNI N°740670102.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement et des résultats suivants obtenus, lors de la visite de Monsieur Alain ROSSET, le **08/03/2022.**

Eclairage moyen : 167 lux

Uniformité : 0,62

Mini / maxi : 0,5

La commission classe l'éclairage **au niveau E6 (règlement juillet 2021)**, jusqu'à l'échéance du **08/03/2024.**

LA BALME DE SILLINGY Stade EDOUARD SYLVESTRE - NNI N°740260102.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement et des résultats suivants obtenus, lors de la visite de Monsieur Alain ROSSET, le **08/03/2022.**

Eclairage moyen : 158 lux

Uniformité : 0,61

Mini / maxi : 0,41

La commission classe l'éclairage **au niveau E6 (règlement juillet 2021)**, jusqu'à l'échéance du **08/03/2026.**



VEIGY FONCENEX Stade MUNICIPAL 2 - NNI N°742930102.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement et des résultats suivants obtenus, lors de la visite de Monsieur Alain ROSSET, le **01/03/2022**.

Eclairage moyen : 131 lux

Uniformité : 0,68

Mini / maxi : 0,5

La commission classe l'éclairage au niveau **E6 (règlement juillet 2021)**, jusqu'à l'échéance du **01/03/2024**.

GEX Stade de CHAUVILLY - NNI N°11730101.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement et des résultats suivants obtenus, lors de la visite de Monsieur Alain ROSSET, le **22/03/2022**.

Eclairage moyen : 139 lux

Uniformité : 0,7

Mini / maxi : 0,45

La commission classe l'éclairage au niveau **E6 (règlement juillet 2021)**, jusqu'à l'échéance du **22/03/2024**.

DEMANDES PREALABLES

Dingy Stade Municipal NNI 741020101 Eclairage

Dingy Stade Municipal NNI 741020101 Vestiaires

La Roche sur Foron Stade J.Moenne NNI 742240101 Vestiaires

Thyez Stade Municipal 1 NNI 742780101 Eclairage

Thyez Stade Municipal 1 NNI 742780101 Terrain

Pringy Stade du Plateau 2 NNI 742170102 Terrain

Pringy Stade du Plateau 2 NNI 742170102 Eclairage

Sauverny Stade Paul Bonneval 2 NNI 013970102 Terrain

Sauverny Stade Paul Bonneval 2 NNI 013970102 Eclairage

Cessy Plaine de jeux du Vidolet 1 et 2 NNI 10710101 et 10710102 Vestiaires

REUNIONS MAIRIES/CLUBS

Mairie de THYEZ : projet Terrain + Eclairage le 25/03/22